

missaire du Gouvernement, alors à Nantes, et lui demande la grâce de Cambronne.

— « Impossible, répond le commissaire. Il faut un exemple; sans cela la discipline est perdue dans l'armée. Le caporal Cambronne mourra. »

Néanmoins le colonel insiste, et fait si bien qu'il obtient la grâce de son soldat, mais à une condition expresse, c'est que celui-ci ne s'enivrera jamais plus de sa vie.

Le digne colonel se rend à la prison militaire. Il fait venir Cambronne.

— « Tu as commis une grande faute, caporal, lui dit-il.

— « C'est vrai, mon colonel; aussi vous voyez où je suis. Je vais la payer de ma vie.

— « Peut-être dit le colonel.

— « Comment? peut-être? Vous savez la rigueur de la loi militaire. Je n'ai plus qu'à mourir.

— « Non, mon ami; tu ne dois pas mourir encore. Je t'apporte cette grâce dont tu désespères; je l'ai arrachée à grand-peine au commissaire du Gouvernement. Il te remet ta peine et te rend même ton grade, mais à une condition.

— « Une condition! Parlez, mon colonel, parlez! je ferai tout pour sauver ma tête... et surtout pour sauver mon honneur!

— « C'est à condition que tu ne te griseras jamais à l'avenir.

— « Oh! mon colonel, ça c'est impossible!

— « Comment, impossible! pour échapper à la mort! Tu vas être fusillé demain; penses-y donc!

— « Voyez-vous, mon colonel, il faudrait pour que je ne m'enivrasse plus, que je ne busse jamais plus de vin; car Cambronne et la bouteille, ça s'aime tant, qu'une fois que c'est commencé, il faut que cela finisse, impossible de s'arrêter! Je ne peux donc pas promettre de ne plus me griser.

— « Mais, malheureux, ne peux-tu pas promettre de ne plus boire de vin?

— « Plus du tout?

— « Sans doute.

— « Hum! c'est une grande affaire que vous me proposez là, mon colonel. Ne plus boire de vin... ne plus jamais, jamais boire! » Et il baissa la tête.

« Mais, mon colonel, si je vous promettais de ne plus boire de vin de ma vie, qui est-ce qui vous garantirait cette promesse?

— « Ta parole d'honneur. Je n'ai pas besoin d'autre chose. Je te connais et je sais que quand tu la donnes tu n'y manques pas?

Et comme le condamné baissait encore la tête, sans rien dire. « Eh bien! Cambronne? que choisis-tu?... »

— « Vous êtes trop bon pour moi, mon colonel, lui répond Cambronne, d'un ton grave et pénétré. Merci de votre confiance; je l'apprécie plus encore que la grâce que vous m'apportez... Dieu nous entend. » Et levant la main: « Moi, Cambronne, je jure que jamais de ma vie une goutte de vin ne touchera mes lèvres... Etes-vous content, mon colonel?

— « Oui, mon ami, lui dit celui-ci ému et heureux de ce qu'il venait d'entendre. Oui, je suis content de toi. Demain, tu seras libre. Sois un brave soldat, et emploie au service de la patrie la vie qu'elle te rend aujourd'hui. »

Le lendemain le caporal Cambronne rentra au corps et reprit son service.

Vingt-cinq ans après, le caporal Cambronne était devenu le général Cambronne; il avait commandé la vieille garde impériale à Waterloo, et avait déployé un merveilleux courage dans cette retraite héroïque que chacun connaît.

Rentré dans ses foyers, après la chute de l'Empire, il vivait paisiblement à Paris, aimé et honoré de tous.

Son ancien colonel, brisé par l'âge et plus encore par les fatigues du service, s'était, lui aussi, retiré dans sa famille. Il sut que le général Cambronne était à Paris,

et il voulut un jour l'inviter à dîner. Il convoqua plusieurs vieux frères d'armes, et leur prépara le meilleur repas qu'il pût imaginer. La place d'honneur fut pour Cambronne, à droite du maître de la maison.

Etant à table, celui-ci offre à son hôte un verre de vieux vin, d'un prix très-élevé et conservé précieusement pour les grandes occasions.—Cambronne regarde le colonel, et avec surprise et vivacité: « Que me présentez-vous là? lui dit-il.

— « Mais du vin du Rhin, mon général; et du fameux encore; il a plus de cent ans; vous n'en trouverez guère de semblable à Paris. » — Et comme Cambronne semblait s'irriter de ces paroles. « Mais, mon général, je vous assure qu'il est excellent. Goûtez plutôt et vous —

— « Et ma parole d'honneur, mon colonel, ma parole d'honneur! s'écrie Cambronne, en frappant sur la table. Et Nantes! et la prison! et la grâce! et mon serment! Avez-vous donc oublié tout cela, mon excellent ami? Pour qui prenez-vous Cambronne? Depuis ce jour, pas une goutte de vin n'a touché mes lèvres. Je vous l'avais juré, et j'ai tenu ma parole. »

Le colonel, admirant cette énergique fidélité, se garda bien d'insister, et s'applaudit une fois de plus d'avoir conservé un tel homme à la France.

On se corrige de ses vices quand on le veut. Le mot impossible n'est pas français. Il est encore moins chrétien.—*Tout est possible à qui veut FORTEMENT.*

LES CONVULSIONS DES ENFANTS.

1^o Moyens de les prévenir.

On peut presque toujours prévenir les convulsions des enfants. Quand un enfant est souffrant, rouge, grognon, porté à dormir aux heures où habituellement il ne dort pas, quand le regard semble fixe et se meut péniblement à droite et à gauche, quand il y a des vomissements, on peut être certain que des convulsions vont arriver.

Il ne faut pas perdre la tête, ni se mettre à pleurer, sans rien faire, comme on voit certaines mères. Il faut empêcher le mal de faire des progrès. Pour cela;

Prenez un verre de vinaigre; faites-le bouillir. Quand il est bouillant, mêlez-y du son ou de la mie de pain, pour en faire comme un cataplasme. Étendez cette bouillie sur deux linges, et quand cela ne vous brûle plus au toucher, enveloppez-en les pieds de l'enfant, et recouvrez le tout d'un-morceau de laine, pour empêcher de refroidir.

Si l'enfant est au lit, mettez à ses pieds une brique bien chauffée ou un fer chaud.

Laissez ces cataplasmes une heure ou deux, jusqu'à ce que l'enfant en témoigne de la douleur. Alors retirez-les; essuyer bien les pieds et tenez-les très-chaudement.

Si, au bout de quelques heures, les mêmes symptômes de convulsion continuent ou reparaissent, recommencez le même remède, avec du vinaigre nouveau.

Ne donnez aucune nourriture à l'enfant, tant qu'il est souffrant, mais seulement à boire, tant qu'il voudra.

Si vous n'avez pas de vinaigre, prenez de la cendre chaude (mais qui ne brûle pas); mettez-la sèche sur deux linges et enveloppez en séparément chaque pied de l'enfant. Laissez cela deux ou trois heures, et même plus, si l'enfant ne paraît pas en souffrir.

Le but de ces remèdes est de dégager la tête et d'attirer le sang aux jambes.

2^o Moyens de combattre les convulsions quand elles sont déjà venues.

Remède presque infailible: mettez une pincée de sel sur la langue de l'enfant.

En outre, appliquez les mêmes cataplasmes de vinaigre ou de cendre sèche, dont nous venons de parler.